

Nom du produit : ACRYL RAL Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0  
 Ref.Nr.: BDS002093\_2\_20170629 (FR) Remplace :

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

ACRYL RAL  
 CHROME Argent  
 Aérosol

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Peintures

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba  
 Touwslagerstraat 1  
 9240 Zele  
 Belgium  
 Tel.: +32(0)52/45.60.11  
 Fax.: +32(0)52/45.00.34  
 E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

#### France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

<b>Nom du produit :</b>	ACRYL RAL	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS002093_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	

### Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

<b>Physique:</b>	Aérosol, catégorie 1 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Le classement est basé sur méthode de calcul.	
<b>Santé:</b>	Irritation cutanée, catégorie 2 Provoque une irritation cutanée.
Le classement est basé sur méthode de calcul.	
<b>Environnement:</b>	Non-classifié
Le classement est basé sur méthode de calcul.	

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Pictogramme(s) de danger:



<b>Mention d'avertissement:</b>	Danger
<b>Mention(s) de danger:</b>	H222 : Aérosol extrêmement inflammable. H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H315 : Provoque une irritation cutanée.
<b>Conseil(s) de prudence:</b>	P102 : Tenir hors de portée des enfants. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P410/412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.

### 2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Nom du produit : ACRYL RAL  
 Ref.Nr.: BDS002093\_2\_20170629 (FR)

Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0  
 Remplace :

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
xylène		1330-20-7	215-535-7	25-50	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2	H226,H332,H312,H315	A
propane	01-2119486944-21	74-98-6	200-827-9	20-25	Flam. Gas 1, Press. Gas	H220,H280	B
butane (<= 0,1 % butadiène)	01-2119474691-32	106-97-8	203-448-7	12.5-20	Flam. Gas 1, Press. Gas	H220,H280	
isobutane	01-2119485395-27	75-28-5	200-857-2	5-10	Flam. Gas 1, Press. Gas	H220,H280	
éthylbenzène	01-2119489370-35	100-41-4	202-849-4	2.5-5	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, STOT RE 2, Asp. Tox. 1	H225,H332,H373,H304	A
aluminium en poudre (stabilisé)	01-2119529243-45	7429-90-5	231-072-3	<2.5	Water-react. 2, Flam. Sol. 1	H261,H228	A

**Explication des notes**

A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail  
 B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Contact avec les yeux :</b>	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau :</b>	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
<b>Inhalation :</b>	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
<b>Ingestion :</b>	En cas d'ingestion ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans les poumons. Si il y a un doute, faire appel immédiatement à un médecin. Laisser à jeun.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
<b>Contact avec la peau :</b>	Irritant pour la peau Symptômes: rougeur, douleur.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Informations générales :** En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)



Nom du produit : ACRYL RAL  
Ref.Nr.: BDS002093\_2\_20170629 (FR)

Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0  
Remplace :

Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.  
Forme des produits de décomposition dangereux  
CO,CO2

### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques  
L'équipement devra être mis à la terre  
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.



**Nom du produit :** ACRYL RAL  
**Ref.Nr.:** BDS002093\_2\_20170629 (FR)

**Date de création/révision :** 29.06.17 Version : 1.0  
**Remplace :**

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
 Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
 Assurer une ventilation adéquate  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Laver à fond après l'usage  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.  
 Conserver hors de la portée des enfants.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Peintures

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
éthylbenzène	100-41-4	VME	100 ppm
		VLE	200 ppm
xylène	1330-20-7	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
éthylbenzène	100-41-4	VME	100 ppm
		VLE	125 ppm
butane (<= 0,1 % butadiène)	106-97-8	VME	1000 ppm
xylène	1330-20-7	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
propane	74-98-6	VME	1000 ppm
aluminium en poudre (stabilisé)	7429-90-5	VME	2 mg/m3
isobutane	75-28-5	VME	1000 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
éthylbenzène	100-41-4	VME	220 mg/m3
		VLE	220 mg/m3
butane (<= 0,1 % butadiène)	106-97-8	VME	1900 mg/m3
		VLE	7600 mg/m3
xylène	1330-20-7	VME	100 ppm
propane	74-98-6	VME	1000 ppm
aluminium en poudre (stabilisé)	7429-90-5	VME	3 mg/m3
isobutane	75-28-5	VME	1900 mg/m3

Nom du produit : ACRYL RAL Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0  
 Ref.Nr.: BDS002093\_2\_20170629 (FR) Remplace :

		VLE	7600 mg/m3
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, France</b>			
éthylbenzène	100-41-4	VME	88.4 mg/m3
		VLE	442 mg/m3
butane (<= 0,1 % butadiène)	106-97-8	VME	800 ppm
xylène	1330-20-7	VME	221 mg/m3
		VLE	442 mg/m3
aluminium en poudre (stabilisé)	7429-90-5	VME	5 mg/m3

## 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Procédures d'ordre technique :</b>	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Éviter l'accumulation de charges électrostatiques
<b>Protection individuelle :</b>	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Dans tous les cas, manipulez et utilisez le produit conformément aux normes d'hygiène en vigueur dans l'industrie. Assurer une ventilation adéquate
<b>inhalation :</b>	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.
Protection respiratoire recommandée:	Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A)
<b>la peau et les mains :</b>	Pendant usage du produit porter des gants de protection contre les produits chimiques (norme EN 374). Utilisez des gants réutilisables d'une durée de protection minimale de 30 minutes. La durée de protection des gants doit être supérieure à la durée totale de l'utilisation du produit. Si la tâche dure plus longtemps que la durée de protection, il faut changer les gants en cours d'utilisation.
Gants recommandés:	Nitrile
<b>les yeux :</b>	Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

<b>Aspect : état physique :</b>	Liquide en aérosol avec propulseur propane/butane.
<b>couleur :</b>	Gris.
<b>odeur :</b>	Odeur caractéristique.
<b>pH :</b>	Non applicable.
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Non connu.
<b>Point d'éclair :</b>	< 0 °C
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	Non connu.
<b>Limites d'explosion : limite supérieure :</b>	10.9 %
<b>limite inférieure :</b>	1.1 %
<b>Pression de vapeur :</b>	830 kPa (@ 20°C).



Nom du produit : ACRYL RAL  
Ref.Nr.: BDS002093\_2\_20170629 (FR)  
Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0  
Remplace :

Densité relative : 0.8 g/cm<sup>3</sup> (à 20°C).  
Hydrosolubilité : Insoluble dans l'eau  
Auto-inflammabilité : Non connu.  
Viscosité : Non applicable.

## 9.2. Autres informations

COV = composés organiques volatils 640 g/l

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
corrosion cutanée/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.  
lésions oculaires graves/irritation oculaire: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
sensibilisation respiratoire ou compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas



Nom du produit : ACRYL RAL  
 Ref.Nr.: BDS002093\_2\_20170629 (FR)

Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0  
 Remplace :

cutanée:	remplis
mutagenicité sur les cellules germinales:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
cancérogénicité:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité pour la reproduction:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
danger par aspiration	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

#### Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation :	L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie
Contact avec la peau :	Irritant pour la peau
Contact avec les yeux :	Peut entraîner irritation.

#### Données toxicologiques :

Pas de renseignements disponibles

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Non-classifié

#### Données ecotoxicologiques:

Pas de renseignements disponibles

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol





Nom du produit : ACRYL RAL  
Ref.Nr.: BDS002093\_2\_20170629 (FR)

Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0  
Remplace :

Pas de données expérimentales disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles  
PRP (potentiel de réchauffement planétaire): 2

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit :** Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.  
Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

**Emballage contaminé :** La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1950

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AEROSOLS

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.1  
ADR/RID - Code de classification:5F

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non



Nom du produit : ACRYL RAL Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.0  
 Ref.Nr.: BDS002093\_2\_20170629 (FR) Remplace :

IMDG - Polluant marine No  
 IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (D)  
 IMDG - Ems: F-D, S-U  
 IATA/ICAO - PAX: 203  
 IATA/ICAO - CAO: 203

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.  
 Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)  
 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)  
 Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°4 bis: Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant, Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel
Maladies à caractère professionnel: rubrique:	601: Hydrocarbures aliphatiques, saturés ou non, cycliques ou non

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 16: Autres informations

\*Explication des mentions de danger:

H220 : Gaz extrêmement inflammable.  
 H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H226 : Liquide et vapeurs inflammables.  
 H228 : Matière solide inflammable.  
 H261 : Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.  
 H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
 H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H312 : Nocif par contact cutané.



---

<b>Nom du produit :</b>	ACRYL RAL	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS002093_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	

---

	H315 : Provoque une irritation cutanée.
	H332 : Nocif par inhalation.
	H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
acronyms and synonyms:	VME = valeurs limites de moyenne d'exposition
	VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)
	COV = composés organiques volatils
	PBT = persistant bioaccumulative toxic
	vPvB = very persitant very bioaccumulative

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.